

# Comment s'inscrire au stage de préparation à l'installation

**Etape 1 : compléter le bulletin d'inscription et retourner le accompagné du règlement le rapidement pour réserver votre place : à la Chambre de Métiers 68 bd Lundy 51100 REIMS**

**Etape 2 : le règlement :**

- **par chèque** (obligatoire afin de réserver votre place, non encaissé dans le cadre d'une prise en charge)
- **espèces ou carte bancaire à l'accueil de la chambre de métiers**
- **prise en charge :**

*Le SPI est inscrit à la CNCP sous le n° 22, CPF146840, pour tous publics (salariés, demandeurs d'emploi). A ce titre des prises en charge sont possibles (CPF / CIF / Pole Emploi / Autres ...). Les démarches de prise en charge sont à faire avant le stage.*

- **Vous êtes inscrit à pole emploi**

Renseignez-vous auprès de votre conseiller Pole Emploi, si vous pouvez éventuellement bénéficier d'une prise en charge, et si oui laquelle (KAIROS ou autres...)

Faites votre demande de devis auprès de la Chambre de Métiers par mail ([entreprise@cm-marne.fr](mailto:entreprise@cm-marne.fr)) en indiquant vos :

Nom                      Prénom

Adresse complète

N° identifiant pole emploi                      Les dates de stage choisies

- **Vous salarié(e) ou autres..**

Renseignez-vous auprès de du service comptable de votre entreprise, ou si vous ne souhaitez pas mettre au courant votre employeur consultez votre compte CPF sur internet

([www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr))

*Si vous avez des heures CPF, faites votre demande de devis auprès de la Chambre de Métiers par mail ([entreprise@cm-marne](mailto:entreprise@cm-marne.fr)) en indiquant vos :*

Nom                      Prénom                      Adresse complète

*Les dates de stage choisies*

*En cas de prise en charge par un organisme extérieur, le **chèque sert de caution** à l'inscription. Si l'accord de prise en charge n'est pas arrivé à le fin de stage, l'attestation sera mise en attente.*

Mme  M.

Nom : ..... Prénom : .....

Nom de jeune fille : .....

Né(e) le : ..... à .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....@ .....

Accompagnateur (conjoint, associé, membre de la famille)

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : ..... à .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....@ .....

### LE STAGE

Activité artisanale envisagée : .....

(consultez la liste des activités réglementées sur notre site [www.cm-reims.fr](http://www.cm-reims.fr) (rubrique créateur/repreneur ; stage préalable à l'installation)

Dates du Stage : .....

Lieu du Stage : .....

**Bulletin à compléter, à nous retourner, accompagné de votre règlement** (obligatoire afin de réserver votre place, non encaissé dans le cadre d'une prise en charge) **et d'une copie d'une pièce d'identité :**

195 € - **Stage de Préparation à l'Installation** - (\*)

97 € - Par accompagnateur (conjoint...)

Montant total : .....€ (Opération non assujettie à la Tva art 256b du CGI)

Règlement par chèque à l'ordre de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne, espèces ou carte bleue. **Inscription validée à réception du paiement dans la limite des places disponibles (25 par session) et par ordre d'arrivée.**

J'autorise la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne à diffuser mes coordonnées auprès de ses partenaires :  OUI  non

Fait à : .....	Le ...../...../.....	Cadre réservé à la CMA
SIGNATURE		Date d'arrivée du Bulletin :
		...../...../.....

### STAGE DE PREPARATION A L'INSTALLATION CALENDRIER

2018

**COCHEZ LA DATE DE STAGE CHOISIE**

	REIMS	CHALONS EN CHAMPAGNE	EPERNAY
Janvier/Février			<input type="checkbox"/> du 29 au 2
Février	<input type="checkbox"/> du 12 au 16		
Février/Mars	<input type="checkbox"/> du 26 au 2		
Mars		<input type="checkbox"/> du 12 au 16	
Mars	<input type="checkbox"/> du 19 au 23		
Mars			<input type="checkbox"/> du 26 au 30
Avril	<input type="checkbox"/> du 9 au 13		
Avril	<input type="checkbox"/> du 23 au 27		
Mai		<input type="checkbox"/> du 14 au 18	
Mai/Juin	<input type="checkbox"/> 28 au 1 <sup>er</sup>		
Juin			<input type="checkbox"/> du 4 au 8
Juin	<input type="checkbox"/> du 11 au 15		
Juin		<input type="checkbox"/> du 25 au 29	

Pour confirmation un récépissé/convocation vous sera envoyé à réception de votre inscription vous indiquant la date, le lieu et les horaires  
entreprise@cm-marne.fr/03.26.40.22.03

[www.cm-reims.fr](http://www.cm-reims.fr)

### VOTRE PROJET

Votre projet est-il une création ou reprise d'entreprise artisanale ?

Création

Reprise

Activité envisagée : .....

Date de début d'activité envisagée : ...../...../.....

La création ou la reprise s'effectuera :

Seul

A plusieurs

L'activité sera :

Principale

Secondaire

Comment envisagez-vous de vous installer ?

Entreprise Individuelle / Société

Microentreprise

Envisagez-vous un emprunt bancaire pour financer votre projet ?

Oui

Non

Pensez-vous réaliser plus de 30.000 € de chiffre d'affaires par an ?

Oui

Non

Avez-vous une expérience en gestion d'activité/d'entreprise ?

Oui

Non

### INFORMATIONS PRATIQUES

#### **SPI :**

*Le SPI est obligatoire pour toute personne sollicitant son inscription au répertoire des Métiers (tout régime fiscal et social, y compris « auto entrepreneur ») en activité secondaire ou principale / Loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises (article 27).*

*Références : Loi N°82-1091 du 23 décembre 1982 / Loi N° 96-603 du 5 juillet 1996 / Décret n° 83-517 du 24 juin 1983 / Décret n° 93-9888 du 2 juillet 1993*

(\*) Contenu :

**SPI : formule de base (4,5 jours) à 210 € comprenant :**

- 195 € de frais de formation de **30 heures contenant 9 modules** : de porteur à chef d'entreprise, culture entrepreneuriale, étude de marché et positionnement, stratégie et action commerciale, gestion prévisionnelle et financière, assurances, protection sociale, banque, gérer et lancer son entreprise artisanale.
- 1 **entretien** de fin de stage.
- **documentation** (livret pédagogique, exercices, dossier d'aide...)
- 1 **Attestation** de fin de stage

#### **Prise en charge financière :**

- *Le SPI est inscrit à la CNCP sous le n° 22, CPF146840, pour tous publics (salariés, demandeurs d'emploi). A ce titre des prises en charge sont possibles (CPF / CIF / Pole Emploi / Autres ...). Les démarches de prise en charge sont à faire avant le stage. (devis sur demande par mail [entreprise@cm-marne.fr](mailto:entreprise@cm-marne.fr)/03.26.40.22.03). En cas de prise en charge par un organisme extérieur, **un chèque de caution** vous sera demandé. Si l'accord de prise en charge n'est pas arrivé à la fin de stage, l'attestation sera mise en attente.*
- *Possibilité de prise en charge par le Conseil de la Formation CRMA Grand Est à hauteur de 60 € : Informations complémentaires et demande à effectuer auprès de la CRMA Grand Est : 03.26.68.10.55 [cfuentes@crma-grandest.fr](mailto:cfuentes@crma-grandest.fr)  
Courriers à adresser à CRMA 68 bd Lundy 51100 REIMS.*